



Biotope / AZIMUT 230

DRIEE Ile-de-France

Plan Régional d'Action Chiroptères Ile-de-France 2018 - 2027

Compte rendu de la réunion du comité de pilotage du 22 janvier 2021

Personnes présentes – Structures représentées
Cf. liste des participants

Pièces jointes :

- diaporama
- liste des personnes invitées à ce COPIL

Sujet	Commentaires/Observations
Introduction / tour de table	<p>Mot de bienvenue par la DRIEE et introduction avec quelques mots concernant le plan de relance (dotations DRIEE, OFB et rappel des financements de l'agence de l'eau Seine-Normandie).</p> <p>Tour de table des participants.</p> <p>Rappel ODJ par la DRIEE (voir diaporama joint).</p>
News PNA	<p>Présentation des faits marquants au niveau national (Julien Tranchard, Julie Marmet – voir diaporama) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel fonctionnement du PNA - Rappel des axes de travail PNA et lien PRA - Action 2 (veille sanitaire) : élargissement de l'action à d'autres acteurs et fonctionnement revisité. Cadrage réalisé sur la rage (1 cas de mortalité en France en 2020). Communication vers le réseau chiro sur les bonnes pratiques. Diffusion de documents en lien avec les suivi chiro et les captures en période de covid. Mise en place



	<p>d'un arbre de décision / organisation du réseau de surveillance : meilleure visibilité des différents réseaux travaillant sur la surveillance à différents niveaux (SMAC, etc...). Ne pas hésiter à faire des retours sur ce document. De plus, pour la veille sanitaire, besoin de faire un point avec réseau IDF et les laboratoires départementaux (DDPP) pour mieux connaître leurs compétences. Très peu de cas de mortalité de chauves-souris en IDF, mais si c'est le cas, contactez Julie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propositions de modèles de convention pour différents partenariats (spéléo, gestionnaires forestiers...). Ne pas hésiter à s'en inspirer et faire des retours sur la mise en place de ces conventionnements. Faire remonter les bons exemples locaux au niveau national. Exemple de proposition de la plaquette MH IDF qui a été utilisée au niveau national. - Renouvellement des ZNIEFF avec présence de chiroptères. Travail en local par LPO Anjou, en cours de validation par CSRPN. Possible déclinaison nationale ensuite. Possibilité de faire remonter les contributions au niveau national. Stéphane Lucet précise qu'un travail d'actualisation de la liste d'espèces déterminantes de ZNIEFF « chiroptères » a été mené en IDF et peut être valorisé. - En région AURA, une enquête participative a été lancée pour évaluer l'utilisation des gîtes en falaise et proposer un protocole d'évaluation de leur utilisation par les chiroptères. Elargissement national réalisé ensuite avec une plateforme nationale pour la récolte des données. Ne pas hésiter à contribuer même si peu de falaise en IDF.
<p>Bilan PRA 2020</p>	<p>Actions C et F :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monuments Historiques et chiroptères <p>Retour sur l'envoi de la plaquette au propriétaires/gestionnaires de MH : seulement 6 contacts dont 1 seul concernant des travaux à venir sur un MH. Peu voire pas de retour après juin 2020. Le cas du Château de Méreville est à ajouter dans les retours 2020.</p> <p>3 projets ont fait ou vont faire l'objet d'une demande de dérogation CNPN (Jouars-Pontchartrain, Dampierre-en-Yvelines, Sanatorium d'Aincourt) et un d'une procédure OFB au titre de la protection des espèces (Montfort l'Amaury). A signaler que l'OFB a également dressé un PV à des personnes qui se sont introduites dans la carrière du Puiset (Larchant) en 2020.</p> <p>Des difficultés d'échanges avec les ABF sont partagées alors que le besoin de sensibilisation est réel. Souhait de plusieurs participants (DRIEE, PNR...) de proposer des échanges avec les ABF, peut être en s'appuyant sur les</p>



retours d'expérience des autres régions où des bons exemples de partenariat avec les ABF existent (région Centre Val de Loire par exemple). Pour l'IDF, proposition de se focaliser vers les ABF Val d'Oise et Yvelines dans un premier temps.

Concernant la cible de sensibilisation de la plaquette, les élus pourraient être ciblés avec un message plus spécifique à leur destination pour le patrimoine local (église...). Un lien avec le sujet de la pollution lumineuse pourra être indiqué également.

Un envoi complémentaire de la plaquette aux architectes du patrimoine et entreprises de réhabilitations des MH pourrait être utile.

Les avis de la MRAE constituent également une source d'informations intéressante pour identifier des travaux pouvant concerner des MH.

Il est également suggéré de sensibiliser l'école de Chaillot (cité de l'architecture et du patrimoine) pour toucher les étudiants en architecture du patrimoine.

Le cas de l'hôtel de Brière à Magny-en-Vexin est évoqué : Bâtiment abandonné et qui va être rénové. Pas d'information sur le projet parmi les participants. L'opération de rénovation serait menée par le groupe François 1^{er} Immobilier (groupe immobilier déjà sensibilisé sur d'autre projet en IDF).

- **Chiroptères et travaux d'isolation des bâtiments**

La protection des chiroptères dans le cadre de la rénovation du bâti fait partie des engagements de la France (EUROBATS). Des retours d'expérience sont en cours de récolte pour intégrer des aménagements favorables dans le cadre des travaux d'isolation. Communication à venir sur les outils existants et les réflexions sur prise en compte des chiros, notamment en phase travaux.

Le PNR du Gâtinais français signale une expérience en cours, mais pas encore de retour d'expérience à présenter.

Dans le Vexin, plusieurs projets de rénovation sont en cours et les particuliers demandent des infos au PNR sur la restauration de combles.

Le Département du Val d'Oise fait part de réflexion avec les particuliers disposant de vieux bâtiments autour de certains ENS.



La problématique de l'isolation doit prendre également en compte en priorité l'isolation des immeubles et bâtiments publics. Les bâtiments des collectivités peuvent être concernés. Si besoin d'infos, contacter les animateurs qui peuvent relayer des infos car beaucoup de tests sur différents gîtes sont faits. Plaquette à venir pour support de communication dans le cadre du PNA.

Le manque de moyens humains nécessaire pour faire des vérifications en amont de la rénovation est à nouveau souligné. Il est suggéré de sensibiliser les architectes en amont des travaux via les documents disponibles sur le site du PNA.

La DRIEE rappelle qu'une évaluation environnementale est nécessaire pour les grandes opérations de renouvellement urbain, mais il faut un accompagnement écologique. Bon exemple de la ZAC du Bas Clichy à Montfermeil, mais des lacunes existent sur un certain nombre d'opérations toutefois. La rénovation énergétique menée sur des petites opérations par des entreprises de rénovation non sensibilisées au sujet chiroptères échappent à la réglementation et il pourrait être judicieux de proposer un CCTP proposant une procédure simplifiée (intégrant un accompagnement pré, pendant et post-travaux) à destination des architectes de ces petites opérations de rénovation. Cette idée fait partie des idées qui émergent des retours d'expérience nationaux. La réglementation « espèces protégées » concerne en théorie ce type de travaux de rénovation mais est très rarement appliquée.

Action G :

Le projet de réaliser un état des lieux sur un secteur forestier mal connu en IDF a été initié en 2019 suite à la journée technique organisée à l'automne 2018. Cette journée avait en effet abouti à identifier 3 grands objectifs pour la suite de l'action G, dont l'amélioration des connaissances sur un secteur forestier où peu voire pas de données chiroptères existent et où un travail commun forêts publiques – forêts privées pourraient être envisagés.

En 2020, le secteur d'étude (les forêts de l'arc boisé du sud-est parisien allant de Sénart à Crécy) a été retenu par l'ONF en concertation avec le CRPF et l'animateur, et un projet plus détaillé de cahier des charges a commencé à être élaboré. L'ONF précise que des inventaires vont



	<p>démarrer dès 2021 sur le seul secteur de la forêt de Sénart¹, et que le projet plus global intégrant les autres forêts va être porté par l'office en mobilisant des moyens internes et du MTE et en recherchant des financements complémentaires avec l'animateur. Le CRPF a par ailleurs pris contact avec les forestiers privés sur le secteur d'étude proposé. Le secteur d'étude intègre également des forêts régionales (contact à venir avec l'AEV pour avoir leur avis) et communales.</p> <p>Le choix de retenir ce très gros ensemble forestier tient aux problématiques de continuités écologiques entre ces massifs et de gestion forestière qui sont variables et vont évoluer dans les prochaines années (renouvellement des coupes pour lutter contre la maladie de l'encre du châtaignier par exemple). L'un des objectifs de l'étude sera de préciser un plan d'échantillonnage permettant d'évaluer les différents modes de gestion identifiés.</p> <p>L'ONF souhaite mener l'étude en partenariat avec les acteurs du territoire (participation aux prospections de terrain, échanges sur les actions de gestion...) pour les faire monter en compétence sur la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière. Les actions de gestion qui pourront déboucher de l'étude sont de plusieurs ordres : martelage spécifique, création d'îlots de vieux bois ou d'arbres bio, modalités de programmation des coupes...</p> <p>Calendrier : l'étude est envisagée sur une période fin 2021 – mi-2024 avec les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : définition précise des protocoles et modalités d'organisation, recherche de financements complémentaires (plan de financement complexe à élaborer), contacts avec les acteurs locaux dont propriétaires privés - Fin 2021 – fin 2023 : réalisation des prospections - Fin 2023 – mi-2024 : analyse, définition des enjeux et des actions de gestion à mettre en place. Des animation concrètes avec les acteurs impliqués ainsi qu'une nouvelle journée technique régionale sont envisagés. <p>Les retours de plusieurs participants sur le projet présenté et le choix du secteur d'étude sont positifs. Le Département de l'Essonne pourra participer au financement compte tenu de l'intégration du massif de Sénart dans l'étude. La DRIEE aussi au titre de la connaissance et sur la</p>
--	---

¹ La réalisation de ces inventaires sur la forêt de Sénart était à l'étude depuis 2 ans dans le cadre des projets du réseau mammifères de l'ONF



thématique TVB. Peut-être également l'EPA Sénart. La LPO IDF propose son appui en fonction des protocoles à mettre en place. Le projet sera par ailleurs co-piloté par l'ONF et le CRPF.

Compte tenu de ces différents retours, le comité de pilotage du PRAC valide le secteur proposé et apporte son soutien au montage de ce projet.

Action D :

Thomas Lheureux (Biotope) a pris la suite de Renaud Garbé en 2020 sur cette action et travaille en partenariat avec Azimut 230 (Quentin Rouy, Fiona Lehane) et un groupe de travail associant plusieurs acteurs (Région IDF, Institut Paris Région - IPR, éclairagistes (Evesa, AFE), ANPCEN, NOE Conservation, Auddicé Environnement, ...). Le groupe reste ouvert à d'autres souhaitant s'impliquer dans le sujet.

En 2020, les travaux se sont concentrés sur l'élaboration d'une plaquette « chiroptères et pollution lumineuse » visant à sensibiliser en priorité élus et techniciens des collectivités concernés. Elle sera associée à une boîte à outils en ligne proposant des informations plus détaillées. Les grands axes du contenu de la plaquette et son format envisagé sont précisés. Le contenu prévoit notamment de mettre en avant des retours d'expérience franciliens en cours de récolte auprès de différents acteurs (PNR, Collectivités...). Les membres du copil peuvent revenir vers Fiona Lehane pour partager les bons exemples en matière de prise en compte des chauves-souris vis-à-vis de l'éclairage.

Le calendrier de la suite de cette action est précisé avec un objectif de finalisation et de diffusion de la plaquette au printemps 2021 et l'organisation d'une journée thématique en présentiel ou à distance (selon contexte sanitaire) en octobre 2021, en association avec l'IPR.

Plusieurs participants apportent des précisions.

Une thèse est en cours au MNHN réalisée par Léa Mariton. Un appel pour la récolte de donnée terrain lors de la période du confinement. Des échanges avec elle sont proposés dans le cadre du groupe de travail mis en place, elle sera sollicitée par les animateurs.

Un stage au MNHN sur la pollution lumineuse sur des sites EDF est en cours. Camille Huguet transmettra les contacts aux animateurs.

La mise en valeur des églises, souvent avec des éclairages blancs, est un problème qui peut être résolu en sensibilisant les élus. L'extinction de ces



	<p>bâtiments est possible, la boîte à outils associée à la plaquette apportera également des réponses techniques à ce sujet.</p> <p>La DRIEE améliore les arrêtés d'autorisation de projets d'aménagement sur l'aspect éclairage pour mieux prendre en compte les nuisances vis-à-vis des chauves-souris. Quels sont les retours d'expérience sur les suivis chiroptères des mesures mises en œuvre ? La mise en œuvre est contrôlable mais l'efficacité de ce type de mesure est quasiment impossible à contrôler par l'OFB. Il est rappelé que des remontées d'informations sont faites dans les rapports de suivis annuels mais la DRIEE manque de moyens pour analyser ces retours et les exploiter.</p> <p>Le PNR du gâtinais français a fait travailler un stagiaire en 2020 sur le sujet de l'élaboration d'un protocole trame noire sur son territoire. Pour rappel, le PNR a réussi à mettre en place une extinction quasi totale la nuit de juin à septembre sur une durée d'au moins 5 heures sur les communes du parc, à l'exception de 2 communes. Le PNR souhaite compléter ce type d'action avec l'élaboration d'une carte de la trame noire mais cela reste difficile à mettre en place. Sur une commune réticente, le PNR a posé de détecteurs pour évaluer les effets avant/après extinction et doit analyser les résultats prochainement. Enfin, le PNR dispose des projets d'éclairage des communes en amont, ce qui permet de donner un avis et de mettre en place des actions concrètes en faveur de la faune nocturne.</p> <p>Seine-et-Marne Environnement discute régulièrement avec le SDESM (Syndicat départemental des énergies) pour intervenir sur les projets d'éclairage et la prise en compte dans TVB et TN.</p> <p>Le MNHN rappelle qu'il est possible de faire des mesures avant/après (cas de la thèse de Clémentine Azam dans le PNR Gâtinais). Autre solution : prévoir des éclairages à la demande, le cabinet Auddicé ayant développé des solutions techniques (pour mémoire Auddicé fait partie du groupe de travail et cette technique d'éclairage à la demande fera partie des solutions évoquées dans la plaquette). Des interactions avec Léa Mariton au MNHN au sujet de la TN sont possibles car beaucoup de publications existent avec outils de calcul développés permettant d'évaluer l'état d'une TN.</p>
<p>Tour de table perspectives 2021</p>	<p>Les participants sont invités à évoquer leurs projets pour 2021.</p> <p>CRPF : PNA travaille sur brochure technique sur état des connaissances et protocoles en forêt, vulgarisation à destination des gestionnaires. Toujours une formation organisée annuellement avec l'ONF (L. Tillon).</p>



	<p>CD 95 : inventaires chiroptères dans le cadre du plan de gestion bois et marais de Gouy (Luzarches), animations en cours de préparation (sous réserve contexte sanitaire).</p> <p>AVEN du Grand Voyeux : projet de fermeture d'une cavité proche de la RN avec un fort enjeu chiroptères. Et projet de stage intitulé « Élaboration d'une stratégie de conservation des populations de chiroptères du nord de la Seine-et-Marne dans le cadre du plan régional d'actions (PRAC IDF) : état des connaissances, définition et hiérarchisation des enjeux et proposition d'un plan d'actions territorial. »</p> <p>ANCA : poursuite de l'inventaire des chiroptères dans les anciennes carrières de Seine-Saint-Denis. Certaines galeries sont difficiles d'accès et posent des problèmes de sécurité. Les animateurs peuvent apporter un appui sur les protocoles à suivre et les modalités de sécurisation. Julien Tranchard précise par ailleurs que l'IGC est en pleine réorganisation avec un renouvellement d'équipe quasiment complet. L'IGC ne pourra toutefois pas intervenir sur toutes les carrières.</p> <p>ONF : prospections à venir sur Fontainebleau, marais de Store et Villebon. Poursuite des inventaires en RB de Rambouillet (étang neuf + ilot de sénescence). Rappel du démarrage de prospections en forêt de Sénart.</p> <p>ARB IDF : mise en place de Géonature (migration des données en provenance de CEttia terminée) et création du module de suivi des gîtes. Poursuite de la rédaction des fiches espèces avec Azimut 230 et relance de l'étude avec le GAB.</p> <p>MNHN : important de remonter les données des comptages hivernaux depuis 2014. Les animateurs reviendront vers JF Julien à ce sujet.</p> <p>PNR HVC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement sur les gros projets de restauration de châteaux : Dampierre et surtout Ponchartrain qui va passer en phase opérationnelle cette année normalement. • Un nouveau Domaine va être entièrement repris : L'abbaye des Vaux de Cernay à Cernay-la-Ville. Très fortes potentialités sur l'ensemble des bâtiments. C'est Ecosphère qui va faire le diagnostic écologique. • Protection du gîte de la cave des Moulineaux à Poigny-la-Forêt, accompagnement technique et financier du Parc. • Projet de protection d'une petite cave privée sur Villiers-le-Bâcle juste en limite du Parc : accompagnement technique et financier. • En attente de la suite judiciaire sur la nurserie de Montfort.
--	---



	<p>Azimut 230 : convention partenariat avec SNCF Réseau pour améliorer connaissances ouvrages à rénover et préconisations/réaménagement. Une trentaine de sites à prospector dans les prochaines années avec un démarrage en 2021. Les actions de communication vont également se poursuivre avec les outils mis en place en 2020 (lettre d'infos « la tête en bas », info ponctuelle via « la minute chauve-souris »). Enfin, Azimut projette d'organiser une journée rencontre des chiroptérologue en IDF courant 2021, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.</p> <p>Le sujet de la rénovation des ponts soulève l'intérêt de plusieurs participants pour l'année à venir. Le PNR du Vexin français souligne le manque de connaissances à ce sujet dans le Val d'Oise, mais le service route de ce Département n'a pas été consulté jusqu'à présent. Le PNR se charge de les solliciter.</p> <p>SEME conseille la direction des routes du 77 en amont des projets de restauration de ponts et fourni des préconisations en fonction des cas de figure rencontrés. La DRIEE rappelle que la direction des routes 77 souhaite participer au prochain copil pour présenter leur démarche et partager leur retour d'expérience avec d'autres acteurs concernés. Les services routes des autres Départements pourraient d'ailleurs être conviés au prochain copil. Il sera utile d'aborder le sujet de l'éclairage des ponts et infrastructures routières avec ces acteurs également.</p>
<p>Questions diverses</p>	<p>Le Département des Hauts-de-Seine souhaite disposer d'informations techniques sur les nichoirs artificiels. Le site du PNA propose beaucoup de documentation, toutefois le succès de la colonisation de gîte artificiel par des chiroptères reste aléatoire.</p> <p>Thomas Lheureux relaie la demande de Nicolas Cornet (IPR) concernant l'envoi d'un questionnaire « éclairage et sécurité publique ». Toute photo pertinente sur ce sujet peut être envoyée à Nicolas dès que possible (sous une quinzaine de jours) : nicolas.cornet@institutparisregion.fr</p>

Date 22/01/2020	Rédacteurs : S. FROC / J. TRANCHARD	Vérificateurs : C. GIORDANO / T. LHEUREUX / Q. ROUY / M. RICHEUX
-----------------	-------------------------------------	--